Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

# Langue vivante étrangère - Italien, langue B

**Session 2017** • Code sujet : **CILVEB-ITA** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **L’italian sounding et ses conséquences pour le made in Italy** (1 question) — **Page 3**

2. **Les raisons et les moyens de lutter contre la contrefaçon** (1 question) — **Page 4**

3. **Demande de rectification d’une facture d’huile d’olive** (1 question) — **Page 6**

4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

**Sujet officiel (PDF) :** https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS Bâtiment - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

# 1. L’italian sounding et ses conséquences pour le made in Italy

L’article de Luca Orlando, publié dans Il Sole 24 Ore, décrit l’imitation de produits alimentaires italiens sur le marché nord-américain et ses effets sur les ventes et les exportations. Il évoque des moyens de protéger les produits authentiques et de préserver l’image du made in Italy.

**Question I. Rédiger en français un compte rendu restituant les éléments essentiels du texte, en 155 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.**

**Compte rendu (environ 169 mots)**

Dans un article, Luca Orlando dénonce l’« italian sounding », qui consiste à donner une apparence italienne à des produits alimentaires fabriqués ailleurs. Le phénomène touche presque tous les secteurs et se développe en Amérique du Nord. Les imitations coûtent beaucoup moins cher que les produits authentiques : les réductions atteignent 80 % pour certains jambons et fromages, et 22 à 54 % pour les pâtes. Les produits italiens sont parfois difficiles à trouver et vendus à côté des copies. Cette concurrence prive les producteurs italiens de parts de marché et limite leurs exportations. Mondialement, le manque à gagner atteint 54 milliards d’euros, ou 60 milliards en comptant la contrefaçon. Selon Giandomenico Auricchio, l’arrêt de ces pratiques pourrait augmenter les exportations alimentaires italiennes de 20 milliards d’euros. Les solutions envisagées comprennent un renforcement des protections juridiques, des clauses dans les accords commerciaux, une présence accrue dans les salons et des campagnes d’information. Cependant, Auricchio estime que la culture et l’éducation sont essentielles pour défendre la qualité, l’image et la réputation du made in Italy.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’italian sounding réduit les débouchés des producteurs italiens et nuit à l’image du made in Italy. Protection juridique, information et éducation sont proposées pour le combattre.

## 2. Les raisons et les moyens de lutter contre la contrefaçon

La consigne invite à examiner pourquoi les entreprises italiennes doivent lutter contre la contrefaçon et comment elles peuvent le faire. La réponse doit être rédigée en italien et compter 300 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

**Question II. Répondre en italien à la question « Perché le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione e come possono farlo? », en 300 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.**

**Modello in italiano (circa 300 parole)**

Le aziende italiane devono lottare contro la contraffazione perché questo fenomeno danneggia l'economia e la reputazione del paese. Molti prodotti imitano l'Italia con nomi, immagini e confezioni che sembrano italiani, ma non hanno un vero legame con il paese. Sono spesso venduti a prezzi molto bassi e occupano spazio nei negozi, mentre i prodotti autentici sono difficili da trovare. Di conseguenza, le imprese italiane perdono clienti, quote di mercato e possibilità di esportare. Secondo il testo, il danno per il settore alimentare italiano è di 54 miliardi di euro, e arriva a 60 miliardi se si considera anche la contraffazione in senso stretto. Eliminare il fenomeno potrebbe aumentare l'export di 20 miliardi.

La contraffazione danneggia anche l'immagine del Made in Italy. I consumatori possono confondere i prodotti imitati con quelli autentici e perdere fiducia nella qualità italiana. Per questo motivo, le aziende devono proteggere sia i loro ricavi sia il valore dei loro marchi.

Per combattere il problema, le imprese possono registrare e difendere i propri marchi e collaborare con avvocati specializzati. Tuttavia, la lotta non deve svolgersi soltanto nei tribunali. È importante che il governo rafforzi le norme di tutela e inserisca clausole specifiche negli accordi di libero scambio. Le imprese e le istituzioni possono inoltre partecipare a fiere internazionali e organizzare campagne di informazione. Queste iniziative devono spiegare ai consumatori come riconoscere i prodotti autentici e perché la loro qualità ha valore.

Infine, la cultura e l'educazione sono essenziali. Le aziende devono raccontare in modo chiaro la storia, l'origine e la qualità dei loro prodotti. Una comunicazione coerente può creare fiducia e distinguere gli originali dalle imitazioni. La collaborazione tra imprese, istituzioni e consumatori è quindi la soluzione più efficace: protegge i produttori, informa il pubblico e sostiene l'esportazione italiana.

**Traduction pédagogique**

Les entreprises italiennes doivent lutter contre la contrefaçon, car ce phénomène nuit à l'économie et à la réputation du pays. De nombreux produits imitent l'Italie avec des noms, des images et des emballages qui semblent italiens, mais qui n'ont pas de véritable lien avec le pays. Ils sont souvent vendus à très bas prix et occupent de la place dans les magasins, tandis que les produits authentiques sont difficiles à trouver. Par conséquent, les entreprises italiennes perdent des clients, des parts de marché et des possibilités d'exporter. Selon le texte, le préjudice pour le secteur agroalimentaire italien est de 54 milliards d'euros, et atteint 60 milliards si l'on prend aussi en compte la contrefaçon au sens strict. La disparition du phénomène pourrait augmenter les exportations de 20 milliards.

La contrefaçon nuit également à l'image du Made in Italy. Les consommateurs peuvent confondre les produits imités avec les produits authentiques et perdre confiance dans la qualité italienne. Les entreprises doivent donc protéger leurs revenus et la valeur de leurs marques.

Pour combattre le problème, les entreprises peuvent enregistrer et défendre leurs marques, et collaborer avec des avocats spécialisés. Cependant, la lutte ne doit pas se dérouler uniquement devant les tribunaux. Il est important que le gouvernement renforce les règles de protection et introduise des clauses spécifiques dans les

accords de libre-échange. Les entreprises et les institutions peuvent aussi participer à des salons internationaux et organiser des campagnes d'information. Ces initiatives doivent expliquer aux consommateurs comment reconnaître les produits authentiques et pourquoi leur qualité a de la valeur.

Enfin, la culture et l'éducation sont essentielles. Les entreprises doivent présenter clairement l'histoire, l'origine et la qualité de leurs produits. Une communication cohérente peut inspirer confiance et distinguer les originaux des imitations. La collaboration entre entreprises, institutions et consommateurs est donc la solution la plus efficace : elle protège les producteurs, informe le public et soutient les exportations italiennes.

**Vocabulaire et grammaire** : *lottare contro* = lutter contre ; *danneggiare* = nuire ; *perdere fiducia* = perdre confiance. *Devono* exprime l'obligation ; *possono* exprime la possibilité. Après *è importante che*, employer le subjonctif : *il governo rafforzi*.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

La contraffazione danneggia le vendite, le esportazioni e l'immagine del Made in Italy. Per contrastarla: proteggere i marchi, rafforzare le norme, informare i consumatori e valorizzare l'origine e la qualità dei prodotti.

## 3. Demande de rectification d’une facture d’huile d’olive

L’épicerie génoise Il genovino di Pagno remercie son fournisseur toscan Oleificio Toscano Morettini pour la réception de sa commande, puis relève une inversion des huiles et des quantités sur la facture. Le candidat doit rédiger en italien une lettre signalant l’erreur et demandant une facture rectifiée, avec les formules d’usage.

**Question III. Rédiger en italien une lettre commerciale de l’épicerie Il genovino di Pagno, via di Sottoripa 19, 16100, à son fournisseur Oleificio Toscano Morettini, via 25 aprile 121, Monte San Savino (AR), 52048. Le remercier pour la réception de la commande et signaler que les produits facturés ne correspondent pas à la commande : 50 litres d’huile d’olive vierge à 9,50 € et 100 litres d’huile extra vierge à 10,50 € ont été commandés, mais la facture indique 50 litres d’huile extra vierge et 100 litres d’huile vierge. Demander la modification de la facture et employer les formules d’usage.**

**Modèle en italien**

Il genovino di Pagno
Via di Sottoripa 19, 16100 Genova

Spett.le Oleificio Toscano Morettini
Via 25 aprile 121
52048 Monte San Savino (AR)

**Oggetto: richiesta di rettifica della fattura**

Gentili Signori,
Vi ringraziamo per la corretta consegna del nostro ordine. Tuttavia, abbiamo rilevato un errore nella fattura. Avevamo ordinato 50 litri di olio d’oliva vergine a 9,50 € al litro e 100 litri di olio extravergine a 10,50 € al litro. La fattura riporta invece 50 litri di olio extravergine e 100 litri di olio vergine. Vi preghiamo di inviarci una fattura rettificata. In attesa di un vostro riscontro, porgiamo distinti saluti.

Il genovino di Pagno

**Traduction française**

Merci pour la livraison conforme de notre commande. La facture inverse les produits et les quantités, contrairement à notre commande : 50 litres d’huile vierge à 9,50 € et 100 litres d’huile extra vierge à 10,50 €. Merci de nous adresser une facture rectifiée. Salutations distinguées.

**Vocabulaire et grammaire** : *fattura rettificata* signifie « facture rectifiée » ; *avevamo ordinato* rappelle une commande antérieure ; *Vi preghiamo di* introduit une demande polie.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Lettre en italien : remercier le fournisseur, préciser l’inversion des huiles et des quantités, puis demander une facture rectifiée.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2017)

**Bilan de l'épreuve :** Cette épreuve de BTS Commerce international, langue vivante étrangère italien langue B, est celle de la session 2017, code CILVEB-ITA, d'une durée de trois heures et de coefficient 2. À partir d'un article sur l'italian sounding et le made in Italy, elle évalue la compréhension écrite, l'expression argumentée en italien et la rédaction d'une lettre commerciale.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'italian sounding évoque l'Italie pour des produits qui ne sont pas italiens et peut détourner la demande des produits authentiques.
- L'italian sounding et la contrefaçon au sens strict pénalisent les ventes, les exportations et la réputation des entreprises italiennes.
- La protection du made in Italy peut associer outils juridiques, accords commerciaux, salons professionnels et campagnes d'information.
- Une lettre commerciale doit exposer l'erreur de facturation, rappeler les produits, quantités et prix commandés, puis demander la rectification.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Pour le compte rendu, restituer en français les idées essentielles du texte sans ajouter d'opinion personnelle.
- Respecter les longueurs demandées : 155 mots pour le compte rendu et 300 mots pour l'expression, avec la tolérance indiquée.
- Dans l'expression, traiter les deux aspects de la question : pourquoi lutter contre la contrefaçon et comment agir.
- Dans la lettre, vérifier l'inversion des huiles et des quantités, conserver les prix et coordonnées exacts, et employer les formules d'usage.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment organiser le compte rendu de compréhension ?**

Repérez les idées principales et leur enchaînement, puis reformulez-les en français de façon concise. Respectez la longueur de 155 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %, et n'ajoutez pas d'informations extérieures.

**Q : Quelle différence faire entre italian sounding et contrefaçon ?**

L'article définit l'italian sounding comme l'évocation de l'Italie pour des produits sans lien avec le pays. Il distingue ce phénomène de la contrefaçon au sens strict, tout en soulignant leurs effets négatifs sur les producteurs italiens.

**Q : Comment gérer les trois heures de l'épreuve ?**

Le sujet fixe une durée totale de trois heures sans imposer de répartition entre les parties. Réservez du temps à chacune selon la longueur demandée et gardez une période de relecture pour vérifier le contenu, la langue et le nombre de mots.

**Q : Quels barèmes et critères de notation le sujet indique-t-il ?**

Le sujet attribue 20 points à chacune des trois parties : compréhension, expression et lettre commerciale. Il ne détaille pas de sous-critères. Suivez donc la consigne, la langue demandée, les informations à intégrer et les longueurs prescrites.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://btsbatiment.fr/assets/annales/bts-batiment/E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien)/2017/BTS Bâtiment - E2 - Langue vivante étrangère 2 (Italien) - Session 2017 - 1-Sujet.pdf

**Ressources BTS Bâtiment :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.